## TÉLÉCOM PARISTECH - ETIC

RAPPORT DE POLITIQUE ET DROITS

# Avenir du travail et industrie du futur

Yohan Chalier

#### Introduction

Une étude effectuée par des chercheurs d'Oxford, publiée en 2013, a étudié la probabilité d'automation de 700 métiers aux État-Unis. Selon ces chercheurs, 47% des emplois seraient menacés. En France, le cabinet Roland Berger a indiqué que l'emploi industriel avait diminué de 40% depuis 1980. Il estime par ailleurs que 42% des emplois seraient menacés dans l'hexagone.

Il semblerait ainsi que les entreprises de demain, les industries du futur, se composeront majoritairement de robots ou autres intelligences artificielles. La question de la place de l'Homme dans cette industrie est un enjeu majeur du débat public actuel.

Une première position souligne des opportunités de création d'emploi, s'appuyant sur la coopération entre humains et robots et sur la nécessité des interventions humaines dans le fonctionnement des intelligences artificielles. Cette création d'emploi suppose alors une formation au numérique, véritable nécessité afin d'évoluer dans ces nouveaux métiers.

Une autre constate ces changements inhérents et irréversibles, et propose alors de redéfinir le concept de travail. Il faut repenser la gestion du temps de travails, redéfinir les statuts des travailleurs, exhiber la différence entre travail et salariat. Les débats politiques et économiques autour du revenu universel s'inscrivent dans cette logique.

Les acteurs politiques et juridiques se trouvent au cœur de cette controverse. Leurs rôles mais surtout leurs pouvoirs de législation, de décision ou de jugement vont leur permettre de définir l'orientation générale de la nation. Par leur position dans cette controverse, les mesures prises auront un impact déterminant sur l'avenir de la nation. Ils opèrent un rôle d'arbitre de la scène publique, tout en en définissant l'évolution.

Nous allons nous intéresser aux trois sous-débats majeurs de cette controverse, à savoir le revenu universel, l'automatisation et la redéfinition du travail, en essayant pour chacun de définir les principales prises de positions ainsi que leur rapport de force.

#### 1 Revenu universel

La proposition du revenu de base est longtemps resté marginale. Depuis 2013, le Mouvement Français pour un Revenu de Base (MFRB) relance la question, et l'élection présidentielle de 2017 en a fait un des enjeux du débat public, amenant les acteurs politiques à prendre position. Cependant, si différents camps politiques se déclarent favorables à l'idée d'un revenu

universel, les formes sont très diverses. Le montant et le financement sont notamment deux sources de controverse.

À gauche, les Verts se sont prononcés en faveur du revenu universel, notamment par le vote de la motion ponctuelle de novembre 2013, portée par Jean Desessard, sénateur de Paris et membre de Europe Écologie Les Verts (EELV), lors du Congrès national du parti. En prenant position pour le parti dans sa globalité, EELV permet de renforcer l'importance de leur position dans le débat. L'Union des Démocrates et des Écologistes (UDE) de Jean-Vincent Placé, Jean-Luc Bennahmias et François de Rugy s'est aussi prononcée en faveur du revenu universel. Le Parti Socialiste lui aussi comprend des membres favorable au revenu universel. Si Manuel Valls, ancien Premier ministre, a déclaré lors des primaires de la gauche souhaitait la mise en place d'une allocation unique à partir de 18 ans, simplifiant les minimas sociaux, c'est Benoît Hamon qui l'emporte le 29 janvier 2017 avec 58,69% des suffrages, proposant un Revenu Universel d'Existence (RUE). Le RUE devait commencer janvier 2018. Financé par la lutte contre l'évasion et la fraude fiscale, une reprise du CICE et une taxe sur les profits des banques, toute personne gagnant moins de 1,9 smic brut recevait 2800€ brut par mois. Cependant, cette proposition n'a pas reçu l'appui de la majorité lors de l'élection présidentielle, B. Hamon recueillant 6,36% des suffrages.

À droite, la conception du revenu de base inconditionnel est différente. Christine Boutin, notamment députée UDF des Yvelines, a en effet promu un dividende universel dès 2003, de faible montant (300€ puis 400€ lors de la campagne présidentielle de 2012). L'objectif premier est de vaincre la misère et de rendre la France plus compétitive en terme d'emploi, en soulageant les entreprises et en flexibilisant le marché du travail tout en abaissant son coût. C'est donc une vision plus libérale du revenu universel qui est proposée ici.

Frédéric Lefebvre, député Les Républicains, s'était porté candidat lors de la primaire de la droite et du centre fin 2016, et portait dans son programme l'instauration d'un revenu de base. Il a en outre déposé un amendement au projet de loi de finance 2016, pour demander au gouvernement un rapport sur l'allocation universelle. Cet amendement a été refusé par le secrétaire d'État au Budget alors en fonction, Christian Eckert. Cet amendement était par ailleurs critiqué par le MFRB, car il souhaitait financer le revenu universel par la fusion de aides sociales (aides au logement, chômage, études, pensions de retraites), ce qui selon eux nuiraient aux personnes alors bénéficiaires de ces aides. Par la suite, le 9 novembre 2016, F. Lefebvre a déposé une proposition de loi à l'Assemblée Nationale visant à permettre la réalisation d'expérimentations du revenu universel dans les régions françaises. Cette proposition a été renvoyée à la commission des affaires spéciales.

Différentes versions du revenu de base ont donc été proposées par les acteurs politiques. Cependant, toutes ces positions reposent sur des projets

de société, des propositions, des expérimentations. Aucune mesure véritablement concrète n'a encore été prise. Si le débat a lieu, la prise de décision reste semble hors de portée à l'heure actuelle.

Le revenu de base ne fait cependant pas l'unanimité au sein de la classe politique. Michel Sapin, le 15 mars 2016, alors ministre des finances, a déclaré son opposition à cette proposition qu'il voit comme une incitation à l'oisiveté. Durant la campagne présidentielle de 2017, certains candidats se sont aussi opposés au revenu universel, comme P. Poutou, J-L. Mélenchon, E. Macron, N. Dupont-Aignan, F. Fillon ou encore M. Lepen.

#### 2 Automatisation

L'automatisation, ou robotisation, de l'industrie, est vue par nombre d'entreprises comme une nécessité pour rester compétitif.

Emmanuel Macron, alors en fonction en tant que Ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique sous le second gouvernement de Manuel Valls, a expliqué en réponse au député Jacques Krabal que la robotisation de la France avait été nettement plus faible que celle de ses voisins depuis les années 90. Et alors que le député du Parti radical de gauche interrogeait le ministre sur la possible perte d'emploi associée, ce dernier exposa alors la position du quinquennat Hollande. La faible robotisation de la France l'affaiblit économiquement, et n'a pas empêchée la perte d'emploi. Le robot n'est pas l'ennemi de l'emploi mais l'un des instruments de sa transformation. Selon E. Macron, la France a raté sa robotisation. Myriam El Khomri, alors ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle de du Dialogue social aussi partage ce point de vue. La compétitivité des entreprises requiert la robotisation. L'alors président François Hollande explicita cette position lors d'un discours au Salon "Convergence pour l'Industrie du Futur" en décembre 2016.

La mesure principale prise par le gouvernement français fut le plan "Nouvelle France industrielle", en 2013. Initié par le prédécesseur de E. Macron au ministère du redressement productif, Arnaud Montebourg, comprenant notamment une Solution Objets Intelligents. Cela se traduit principalement par des investissements de la Banque Publique d'investissements (BPI) accompagnant les entreprises dans leur transition robotique.

Ce plan suit un autre plan national lancé par A. Montebourg, le plan "France Robots Initiative". Ce plan comprenait notamment des outils promouvant l'installation de robots dans les PME.

Enfin, une autre voie a été envisagée pour encourager la robotisation. En se basant sur le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi, des députés, majoritairement socialistes, ont présenté en juin 2014 un amendement au Projet de Loi de Finance Rectificative incluant un crédit d'impôt sur les dépenses effectuées dans l'innovation, la robotisation, la formation, etc. Cet amendement a toutefois été rejeté.

Cet objectif de robotisation n'est cependant pas partagé par tous. Le remplacement des emplois peu qualifiés dans l'industrie a fait réagir plusieurs opposants. Une proposition de mesure allant à l'encontre de phénomène a été produite par Benoît Hamon durant la campagne présidentielle de 2017, sous la forme d'une taxe robot. Cette taxe s'applique lorsqu'un robot remplace l'emploi d'un humain. Outre le soutien du milliardaire Bill Gates, ce projet trouve aussi des partisans au sein du parlement européen. En effet, le 12 janvier 2017, la commission juridique du Parlement européen a adopté un rapport sur la robotique proposée par l'eurodéputée luxembourgeoise socialiste Mady Delvaux,évoquant le principe d'un revenu universel et l'instauration d'une taxe sur les robots. Si le texte reste évasif à propos du revenu universel, un amendement porté par le député grecque Elefthérios Synadinós, membre du parti d'extrême-droite Aube Dorée précise la taxe robot dans un projet de financement visant au soutien et à la reconversion des chômeurs dont l'emploi a été supprimé.

Le Parlement européen s'est aussi penché sur la question de la responsabilité civiles des robots, et notamment des robots intelligents, lors de l'examination d'un projet de rapport contenant des recommandations pour la Commission. Ce projet a été refusé, mais les constats de l'émergence de la robotique intelligente et de la nécessité de statuer ont eu lieu.

Ainsi, il est à noter que le gouvernement est l'acteur majoritaire concernant la robotisation de l'industrie française, par sa position prépondérante et ses pouvoirs de décisions. Les oppositions énoncées et les craintes de pertes d'emplois occupent une place plus faible dans le débat effectif.

#### 3 Redéfinition du travail

Un autre débat existe et concerne la nature du travail du futur. Si des divergences existent à propos de l'impact précis de l'automatisation et de l'industrie du futur, nombreux s'accordent à dire que le travail tel qu'on le conçoit aujourd'hui va disparaître. La redéfinition du travail est en marche.

Un nouveau type d'acteur entre en jeu ici : les institutions d'expertises. C'est le statut du Conseil National du Numérique (CNNum). Cet organisme consultatif, créé sur décret du Président de la République en consultation avec le Premier ministre et le ministère de l'économie, a pour mission de rendre des avis et des décisions sur tout ce qui concerne le numérique. Il agit comme interface entre le Gouvernement et la société civile. En janvier 2016, il a remis un rapport à la Ministre du Travail, de l'Emploi, de

la Formation professionnelle et du Dialogue Social, Myriam El Khomri. Ce rapport stipule que le travail humain finira par disparaître de l'industrie. Le modèle de la carrière dans une unique entreprise est obsolète. Le CN-Num préconise la promotion des parcours hybrides et de la pluri-activité, la définition d'une protection effective pour les indépendants ainsi qu'une transformation professionnelle. Cet objectif de fluidification du parcours professionnel se retrouvera dans la Loi relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels, dont le texte a été dévoilé le 17 février 2016 par M. El Khomri au nom du Gouvernement, et adopté par l'utilisation de l'article 49.3 de la Constitution le 8 août 2016.

Un autre acteur de conseil est France Stratégie, institution d'expertise publique, dont la mission principale est la définition des grandes orientations de la nation ainsi que des objectifs à moyen et long terme en ce qui concerne son développement économique, social, culturel et environnemental. Cet institut est créée par décret du Premier ministre, et est rattachée à Matignon. En mars 2016, sous le gouvernement Valls, France Stratégie a remis un rapport concernant l'avenir du travail, les redéfinitions de l'emploi, des statuts et des protections. Ce rapport rejoint sur de nombreux points le rapport du CNNum. Il souligne que l'introduction des nouvelles technologies dans le marché du travail est susceptible d'amplifier des phénomènes anciens. Ces phénomènes sont le morcellement des parcours, la prise d'importance des emplois non salariés ou hybrides, remettant en cause les protections, la démocratisation des contrats courts, ou encore la poly-activité. La frontière entre activités professionnelle et non-professionnelle se brouille. La protection sociale, pour certains risques, dépend fortement des revenus et du type d'activité. Aujourd'hui cela mène à des disparités dans la protection sociale. Le modèle de retraite, conçue sur le modèle de carrière ininterrompue dans un seul régime, est remis en cause. La question se pose aussi de la légitimité de la distinction entre le salariat et le travail indépendant, ainsi que celle de la création d'un nouveau statut intermédiaire, avec la définition d'un nouveau droit de l'activité professionnelle.

Ainsi, les institutions d'expertises statuent sur leur vision de l'avenir du travail. Les termes de ces changements et des recommandations proposées restants éloignés, leur application reste mineure. Ces visions sont partagées par plusieurs candidats à l'élection présidentielle de 2017, comme F. Fillon, E. Macron ou encore B. Hamon. Ce dernier souhaite par exemple détacher le concept de création de richesse du travail, ce que préconise aussi le CNNum.

Ici, les instituts d'expertises contribuent à l'avancée du débat, mais les prises de décisions effectives sont effectuées par les institutions politiques. Ces dernières, bien qu'influencées, maintiennent leur place prépondérante dans l'arène de la controverse.

### Conclusion

Deux faits ressortent de cette étude. Premièrement, le gouvernement français est un acteur central dans ce débat, tant par son action décisionnelle et législative que par ses requêtes d'expertises et de conseils stratégiques. Ensuite, hormis les investissements liés à l'automatisation des entreprises, peu de mesures effectives ont été prises pour le moment. Le débat s'est accéléré dernièrement, et a gagné en importance, notamment grâce à la couverture médiatique offerte par la campagne présidentielle. Alors que les expertises se précisent et que l'automatisation progresse, des prises de positions effectives concernant des domaines tels que le concept de travail sont à attendre.